



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Des associations du monde entier présentes dans le secteur des investissements et des valeurs mobilières formulent des recommandations sur les droits relatifs aux indices de référence

Toronto (Ontario), le 9 juin 2021 – Dans un [rapport](#) (en anglais) publié aujourd'hui, l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) et diverses associations du monde entier présentes dans le secteur des investissements et des valeurs mobilières ont cerné les principaux problèmes causés par l'utilisation accrue des indices de référence et par les licences de données complexes et trop chères contractées dans le secteur des services financiers.

« Les indices de référence financiers et les indices financiers jouent un rôle déterminant dans les fonctions essentielles du système financier et dans l'économie en général. Les participants au marché s'en servent pour établir le prix, la valeur et le rendement d'un large éventail d'instruments financiers, et comme base pour toutes sortes de contrats financiers et d'opérations financières complexes », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières. « Compte tenu de leur utilisation généralisée, il est impératif que les utilisateurs obtiennent les indices de référence à juste prix. »

Dans cette optique, le [rapport](#) (en anglais) recommande que :

- Les régulateurs fassent en sorte que tous les gestionnaires d'indices de référence et d'indices prennent des mesures adéquates pour garantir que les licences et les informations relatives aux indices de référence soient fournies d'une façon équitable, raisonnable, transparente et non discriminatoire à toutes les entités assujetties à une supervision.
- Tout droit de licence relatif à un indice de référence soit, en principe, basé uniquement sur le coût différentiel/marginal des services de fourniture/distribution des données auquel s'ajoute une marge bénéficiaire raisonnable.
- Les autorités nationales compétentes et les utilisateurs aient accès à des informations écrites qui assurent la transparence des coûts afin de réduire les différends ayant trait aux droits de licence.

Une liste complète des recommandations et d'autres informations générales figurent dans le [rapport](#) (en anglais).

- 30 -

L'ACCVM – Porte-parole des sociétés de courtages en valeurs mobilières du Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 1 14 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés financiers canadiens, car elles sont responsables de la grande majorité des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés pour le compte des gouvernements et des sociétés. L'ACCVM est le leader du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés financiers solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site accvm.ca.

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Melodie Edwards
Directrice, Communications et Stratégie de marque
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
416 687-5490